Décision 01-D-34 du 26 juin 2001

relative à une saisine de la société Joe's Sight Seeing

Posted on: 16 juillet 2001 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Joe's Sight Seeing
Dispositif(s)	Irrecevabilité
Entreprise(s) concernée(s)	Association des transports routiers de voyageurs des Alpes-Maritimes (ATRIV 06), Société de l'exploitation de l'aéroport de Nice

Lire

le texte intégral de la décision
18.03 Ko